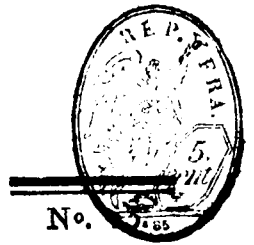


BULLETIN DES SCIENCES, PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.



PARIS. *Germinal*, an 6 de la République. (Mars 1798.)

HISTOIRE NATURELLE.

Sur une nouvelle espèce de Phœnicoptère ou Flammant,
par le C. GEOFFROY.

Le phœnicoptère fut long-temps au nombre de ces espèces isolées, regardées par quelques naturalistes comme des productions négligées et bizarres, échappées presque-informes, au crayon de la nature. Déjà des observations plus exactes ont établi que la plupart de ces prétendues espèces isolées avoient de proches parens comme presque tous les autres animaux ; je vais donner la même preuve à l'égard du phœnicoptère.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
NATURELLE.

C'est un oiseau auquel un cou grêle et très-long, une tête courte mais assez grosse, et un bec grand et sur-tout très-large, donnent un air tout extraordinaire. Ce bec, quant à ses proportions et à sa forme, est dans un ordre renversé. Il se fléchit tout d'un coup vers son milieu presque en un angle droit, et la mandibule supérieure est de beaucoup plus petite que l'autre ; ce qui a donné lieu à cette erreur, toujours accréditée, qu'elle est seule mobile sur la mandibule inférieure : on a répugné à croire au mouvement de la plus volumineuse, et on a mieux aimé imaginer que la nature avoit, dans cette circonstance, tout-à-fait interverti sa marche ordinaire.

Le phœnicoptère, dans la considération de ses pattes, n'offre pas des caractères moins singuliers. Les oiseaux aquatiques se divisent naturellement en deux ordres assez bien tranchés : les uns entrent dans les eaux basses et s'en vont chercher dans la vase la pâture qui leur est propre ; les autres nagent à la surface des eaux avec autant de grace que de facilité : le phœnicoptère tient également des uns et des autres ; car il a des doigts compris entre des membranes comme les oiseaux nageurs, et ainsi que les oiseaux de rivage, il est monté sur des jambes si hautes, qu'il n'y a guères que l'échasse qui le surpasse à cet égard. Mais ce n'est point ici le lieu de s'occuper des rapports naturels du phœnicoptère ; je passe à la description de l'espèce nouvelle que j'ai annoncée : elle diffère du phœnicoptère connu des anciens, sur-tout par la considération du bec. Je lui donne le nom de *petit phœnicoptère*, parce qu'il est en effet d'un tiers moins grand.

Son bec est proportionnellement plus épais et plus fléchi. — La première mandibule est encadrée par un cordonnet crénelé : elle est aplatie en-dessus et relevée à son milieu, mais seulement dans sa moitié antérieure, par une petite saillie longitudinale. La même mandibule, dans le phœnicoptère des anciens est d'abord convexe, puis devient en avant et après sa courbure, une lame plate et sillonnée longitudinalement dans son milieu : le cordonnet qui la borde n'est crénelé qu'en-dessous. — La surface interne du demi-bec supérieur nous présente de plus grandes différences. Cette face, dans la grande espèce, est partagée en deux, vers son milieu, par une arête étroite et haute de 3 millimètres, au lieu que, dans la petite espèce, c'est une lame verticale, haute de 15 millimètres,

L'examen des mouvemens séculaires des tables indiennes, rapporté par Legendre (1), fait penser à l'auteur que ces tables sont moins anciennes que celles de Ptolémée, ou du moins qu'elles ont été rectifiées postérieurement au siècle de cet astronome.

PR.

CHIMIE MINÉRALOGIQUE.

Sur la diopase, par le C. HAUY.

La diopase regardée par Lametherie comme une variété de l'émeraude, a présenté au citoyen Haüy des différences très-marquées avec cette substance, relativement à ses caractères physiques et géométriques. La pesanteur spécifique est 3,3 autant qu'il a pu en juger d'après la petite quantité qu'il a soumise à l'expérience. Elle a la propriété conductrice de l'électricité, et ce qui est remarquable, elle en acquiert une résineuse par le frottement, même sur ses faces polies, lorsqu'elle est isolée. La forme primitive est un rhomboïde obtus dans lequel le rapport entre les deux diagonales est celui de $\sqrt{36}$ à $\sqrt{17}$, ce qui donne 111° pour l'angle placé au sommet du rhomboïde. La seule forme secondaire que l'on connoisse est un dodécaèdre que l'on peut considérer comme un prisme hexaèdre régulier, terminé de part et d'autre par trois rhombes, dont l'angle au sommet est de $93^{\circ} 22'$. Ce dodécaèdre résulte de deux décroissemens par une rangée, l'un sur les bords inférieurs du noyau, l'autre sur ses angles latéraux. Le nom de diopase a été tiré de ce que les joints naturels sont *visibles à travers* le crystal, par des reflets très-vifs parallèles aux arêtes du sommet, lorsqu'on fait mouvoir ce crystal à la lumière.

Soc. PHILOM.

H.

Essai sur la diopase, par le C. VAUQUELIN.

1°. Un fragment de cette pierre exposé au feu du chalumeau, prend une couleur brune marron, mais donne à la flamme de la bougie une couleur verte jaunâtre comme du cuivre, et ne se fond point.

2°. Fondue avec du borax avec la partie extérieure de la flamme du chalumeau, elle lui communique une couleur verte; avec la flamme intérieure le globe prend une couleur brune marron; et si l'on continue long-temps, la perle vitreuse perd sa couleur, et l'on aperçoit un bouton métallique d'un rouge de cuivre se précipiter au fond.

3°. 3 grains et demi de cette pierre réduite en poudre fine se sont dissous avec effervescence dans l'acide nitrique, et la dissolution a pris une couleur bleue assez belle. Pendant l'évaporation de cette dissolution il s'est précipité une matière blanche, gélatineuse, insoluble dans l'eau, et qui lavée et séchée pesoit un grain. Cette matière sèche étoit rude sous les doigts, se dissolvoit dans le borax sans lui communiquer de couleur, enfin elle présentait toutes les propriétés de la silice.

4°. Une lame de fer décapée mise dans la liqueur de laquelle cette silice avoit été séparée, s'est recouverte en peu de temps d'une follicule de cuivre qui pesoit environ un grain.

5°. On a précipité le fer introduit dans la liqueur par l'ammoniaque; la liqueur ainsi dépouillée du fer a été mêlée avec du carbonate de potasse, et on a obtenu à-peu-près un grain et quelque chose de carbonate de chaux.

D'après cela, la diopase seroit composée, 1°. de silice, 28,57; 2°. de cuivre oxidé, 28,57; 3°. de carbonate de chaux, 42,85; — total, 97,99.

Mais il faudroit avoir une plus grande quantité de diopase pour pouvoir déterminer plus exactement les rapports de ses principes.

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences, 1792.